

La fondation Gabriel Péri participe au séminaire international « Pour une réforme prévisionnelle solidaire », organisé par le Centre d'étude pour le développement alternatif (CENDA), à Santiago du Chili, les 14 et 15 juin 2006.

Catherine Mills, maître de conférences en Sciences économiques à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, spécialiste de la protection sociale en France et en Europe y interviendra en tant que conseillère de la Fondation gabriel Péri. Sa communication a pour titre : « Comment assurer le développement des systèmes solidaires de retraite par répartition ? »

Cadre et objectifs du séminaire

Instauré en 1981, en pleine dictature, par les économistes libéraux de l'école de Chicago, le système chilien de retraite par capitalisation privé- les fonds de pension - vit une crise sans précédent. La majorité des salariés, dont les employeurs, au titre des cotisations, ont prélevé une part du salaire brut, ne peut disposer aujourd'hui d'une retraite décente.

Les fonds de pension (AFP) devaient gérer par des placements en bourse l'argent que leur versaient les entreprises. Aujourd'hui, ils ne sont pas en mesure de rembourser. Certaines entreprises ont fui avec les retraites des salariés, d'autres refusent de les payer.

25 ans après la mise en place des AFP, Manuel Riesco, économiste à la fondation CENDA - centre d'étude pour un développement alternatif - fait le constat d'une situation inquiétante pour les retraités et les femmes, particulièrement victimes de ce « système d'économie forcée par lequel les salaires apportent les ressources financières aux entreprises privées ».

La faillite des AFP s'ajoute aux échecs de la libéralisation effrénée. La disparition des grandes entreprises, où les salariés cotisaient, et la multiplication des emplois précaires font augmenter le nombre des Chiliens incapables de se préparer une retraite minimum.

Les économistes libéraux ont fait appel à l'Etat pour garantir le système. Une loi l'oblige à couvrir les dépenses de retraite, hypothéquant du même coup les ressources du pays.

La présidente, Michelle Bachelet, et son conseil spécial travaillent actuellement à une réforme du système des retraites à capitalisation individuelle, afin d'y inclure un apport

solidaire. Mais quelle forme peut-il prendre ?

Engagée pour une réforme prévisionnelle solidaire, les économistes du CENDA prônent un retour graduel vers un système de répartition garantissant à tous une retraite minimum.

Le CENDA, en partenariat avec la Centrale Unitaire des Travailleurs, des universités et l'institut Alejandro Lipschutz, organise, pour présenter et discuter ses travaux, un séminaire international pour un autre système de retraite les 14 et 15 juin, au Chili.

Programme du séminaire [1] :

14 juin

Cérémonie d'ouverture

Allocutions d'ouverture :

- Guillermo Larraín, ex-Superintendant de l'Administration des fonds de pension du Chili (AFP) ;
- Salvador Valdés, Université catholique du Chili ;
- Manuel Riesco, économiste au CENDA.

Session de travail

Intervenants :

- Catherine Mills, Fondation Gabriel Péri, France « Critique de la capitalisation. Comment assurer le financement des retraites solidaires par répartition. »
- Gonzalo Martner, Université de Santiago (USACH) ;
- Fabio Bertranou, Organisation internationale du travail (OIT) ;
- Daniel Titelman/Andras Uthoff, Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) ;
- Isabel Márquez, Institut de normalisation prévisionnelle du Chili (INP) ;
- Mabel Fontana, INP ;
- Mauricio Rosenbluth, Fondation contre la pauvreté ;
- Académie des humanistes chrétiens ;

- Université de la république ;
- Marco Kremmerman, Département d'études de la Centrale unitaire des travailleurs (CUT).

15 juin

Cérémonie de clôture

Allocutions :

- Monsieur Le Ministre du travail ;
- Monsieur le recteur de l'université de Santiago et président de l'union des universités publiques ;
- Lecture de la déclaration finale.

[1] Programme établi au 14 juin. Il est susceptible de subir quelques modifications.